



Conférence Francophone des Ordres des Médecins

Compte-rendu de la 3^{ème} Assemblée Générale de la CFOM
Hôtel Méridien PE-NDAMA à LIBREVILLE
les 02 et 03 Décembre 2011

La séance est ouverte à 09h00 par le Président de la CFOM, le Professeur ALAOUI qui remercie le Ministre Délégué à la Santé du Gabon, le Professeur ALY NAHOUM DIALLO, pour sa présence et l'intérêt que porte le Gabon aux travaux de la Conférence et pour avoir accepté de traiter, en conférence d'ouverture « le rôle des Ordres des médecins face au conflit liés à la responsabilité médicale en Afrique ». Le Pr ALAOUI remercie également le Docteur Emmanuel OGANDAGA et son équipe pour l'organisation, l'accueil et les bonnes conditions de travail, ainsi que tous les membres présents.

Il passe la parole au Dr OGANDAGA, Vice-Président de la CFOM, lequel souhaite la bienvenue aux collègues pour leur participation, les assure avec son équipe de mettre tout en œuvre pour le succès de l'Assemblée et pour rendre leur séjour agréable.

Le Président présente l'ordre du jour qui est adopté à l'unanimité puis annonce la participation et la demande d'adhésion à la CFOM du Dr Guy SANDJON, Président du Conseil national de l'Ordre des médecins du Cameroun. Cette adhésion est validée par l'Assemblée.

Puis le Président donne la parole au :

- Pr ALY N. DIALLO pour la conférence.
Ce dernier a mis l'accent sur les missions attribuées aux Ordres nationaux en tant qu'Institutions représentatives auprès des pouvoirs publics de la profession avec un pouvoir de contrôle de l'exercice médical ; un pouvoir disciplinaire sanctionnant les manquements aux bonnes pratiques et aux dispositions des codes de déontologie.

Il a précisé ce qu'est la responsabilité médicale en la définissant comme une « obligation de répondre d'un dommage devant la justice et d'en attribuer les conséquences civiles, pénales et disciplinaires, soit envers la victime, soit envers la société »

Une discussion riche et fructueuse s'en est suivie témoignant de l'importance et de l'intérêt portés à cette question par les membres de la CFOM.

Le Président aborde ensuite les différents points de l'ordre du jour :

1°) La présentation du rapport d'activité de son mandat 2010-2011
en conformité avec le plan d'action adopté à Casablanca :

- **Gouvernance de la CFOM**

Adoption du Règlement intérieur (projet préparé par le CNOM du Maroc)
Plan d'action 2010-2011: discuté et adopté suite à sa présentation par CNOM du Maroc lors de l'Assemblée Générale de Casablanca.

- **Tenue des deux réunions statutaires du Bureau de la CFOM**

- Réunion à Rabat du 22 mai 2010
Engagement des actions relatives à la visibilité et aux outils d'information et de communication de la CFOM :
Site Web, Logo, papèterie..., ouverture d'un compte bancaire
- Réunion à Marrakech du 22 janvier 2011
Le Secrétaire Général rend compte des contacts pris avec les Instances Internationales, de l'ouverture du compte, de la présentation et de l'approbation du Site Web, de l'approbation après correctifs du logo de la CFOM, des papiers à entête, enveloppes ... et de la planification d'une plaquette d'information pour diffusion auprès des membres et des autres instances.
Elaboration d'une liste provisoire d'organisme à contacter. Ce travail a été pris en charge par le CNOM France, auquel tous les membres ont rendu hommage.

- Ce qui reste à faire :

Toutes les activités du plan d'action 2010-2011 n'ont pas été réalisées, aussi devraient-elles être rediscutées lors de la prochaine réunion du Bureau.

2°) Le rapport financier

Il a été présenté par la Trésorière Mme le Dr Marie- Fidèle SAMISON.

Toutes les cotisations n'ont pas été honorées. Le compte bancaire a dû être transféré vers une autre agence. Tout ceci impose la mise en place d'une procédure pratique pour plus de fluidité des opérations.

Enfin les membres ont apprécié la participation et la contribution du CNOM français de 20 000 euros sur 2 ans au budget de la CFOM.

Au terme de ce bilan moral et financier, le Président Pr ALAOUI a tenu à remercier les membres du Bureau et tous les membres présents pour leur engagement pour la consolidation de la CFOM.

3°) Fixation de la prochaine Assemblée générale

L'Assemblée Générale a proposé l'organisation de la prochaine Assemblée générale de la CFOM à Paris, en novembre 2012, afin d'encourager, notamment l'adhésion effective des pays Francophones et de procéder à un nouveau plan d'action.

Enfin les membres de l'Assemblée Générale ont tenu à remercier le Pr Tahar ALAOUI pour tous les efforts consentis et son dévouement en prenant en charge la réunion de la 2^{ème} Assemblée Générale à Casablanca et les 2 réunions du Bureau au Maroc. Cet accueil est le témoignage de toute l'hospitalité généreuse marocaine.

4°) Election du Bureau de la CFOM

L'Assemblée Générale a procédé aux élections du Bureau en application des statuts et du règlement intérieur

L'Assemblée Générale a élu, à l'unanimité le Dr OGANDAGA Président de l'Ordre du Gabon, Président de la CFOM pour 2 années.

Elle a également procédé à l'élection des autres membres du Bureau.

Le Dr Xavier D'EAU, représentant du CNOM français, été proposé au poste de Secrétaire

Général de la CFOM. A cet effet, une lettre a été adressée au Dr LEGMANN, Président du CNOM français.

L'Assemblée Générale a reconduit la Trésorière Mme le Dr Marie-Fidèle SAMISON ainsi que le Pr Abdelaziz AYADI, Secrétaire Général-adjoint

le Dr Guy SANDJON a été élu au poste de Vice-Président.

La Présidence d'honneur a été votée pour le Pr ALAOUI.